



PROJET D'ENTITÉ COMMUNE
SNCF/RATP
DÉDIÉE À L'EXPLOITATION DE LA LIGNE A

12 octobre 2016

UNISSONS NOS COMPÉTENCES RENFORÇONS LES ENTREPRISES PUBLIQUES DE SERVICE PUBLIC

UNE NOUVELLE FOIS, LA DÉGRADATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION DE LA LIGNE A EST MISE EN AVANT POUR PRÉSENTER CE NOUVEAU PROJET DE STRUCTURE...

Pour la CGT, si nous avons toujours porté la nécessité d'une coopération entre les deux entreprises publiques de service public RATP et SNCF en opposition à leur mise en concurrence, nous pensons également que l'amélioration du service rendu passe par un investissement important sur les infrastructures ainsi que les moyens humains nécessaires.

La CGT s'interroge sur l'opportunité de la création de la DLA car, en effet, ce projet apparaît comme une opération de communication et d'affichage vis-à-vis du STIF, d'autant qu'elle ne répond en rien aux problèmes structurants qui permettraient l'amélioration d'exploitation de la Ligne A.

LA DLA NE PORTE PAS SUR LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES ET NE RÉPOND PAS :

- au manque de moyens humains opérationnels,
- à la résolution des dysfonctionnements liés à l'organisation de travail inadaptée.
- à l'engagement d'investissement à la hauteur des enjeux sociaux et économiques.
- à l'engagement concernant de vrais projets d'infrastructures.

La CGT constate que l'objectif fixé par le STIF paraît difficilement atteignable et que le niveau d'insatisfaction du personnel et des usagers reste élevé (rapport des commissions AT, sécurité, presse...).

La Direction du Département RER (RATP) ne respecte pas les recommandations du contrat STIF (2016-2020), à savoir créer une structure d'analyse et de pilotage au lieu d'une structure d'analyse et de conception.

Ce dossier préparerait-il le terrain pour d'autres objectifs comme cela a été tenté sur la ligne B avec la création d'un GIE ? Autrement dit, s'agirait-il pour la direction de mettre en place une structure organisationnelle qui prépare à la mise en concurrence dans notre secteur du transport ferroviaire ?

Au prétexte d'une meilleure gestion d'exploitation et d'une meilleure qualité de service pour les voyageurs, la Direction met en place cette nouvelle organisation alors que la Direction de Ligne Unifiée DLU sur la ligne B n'a toujours pas démontré son efficacité dans la réalité du travail effectué.

**“ La meilleure réponse
aux besoins des usagers
et des agents ne peut se faire
que dans le cadre
d'un renforcement
des entreprises publiques
de service public. ”**

**La CGT déplore et aura rappelé au cours
des audiences, aux Directions de la RATP
et de la SNCF, que ce projet de la DLA
ne peut être traité que de façon égale, no-
tamment en produisant les mêmes docu-
ments et informations, entre la RATP, SNCF
Réseau et SNCF Mobilités ■**